



Congé parental d'urgence ?

Par TititeL

Bonjour,

Ma fille est née fin août 2023. J'ai pris un congé parental et ai posé les jours de congé qu'il me restait. J'ai trouvé une assistante maternelle et j'ai repris le travail lundi. Ce soir mon assistante maternelle m'annonce que dans 15 jours elle change de métier, et que je dois trouver une autre solution !

Vis à vis d'elle je sais que je n'ai aucun recours car je ne l'employais que depuis une semaine... Mais est-ce que la loi prévoit quelque chose vis à vis de mon employeur ou celui de mon mari pour gérer le temps de trouver un autre moyen de garde ? J'ai peur que nos patrons refusent un congé de dernière minute...

Merci pour votre aide !